



**Dans les entreprises, les services publics,  
dans les lycées, préparons  
la grève interprofessionnelle**

⇒ 70% de la population est opposé au projet de loi.

⇒ 1,2 million de jeunes et de salariés ont manifesté pour le retrait pur et simple du projet de loi Valls - El Khomri durant la journée de grève du 31 mars.

**Le projet de loi Valls - El Khomri  
est inchangé dans ses principes.**

Ce projet veut installer « l'entreprise » comme le lieu prioritaire de définition de la durée du travail, du montant des salaires et des rémunérations.

Après la réforme de l'orthographe, la réforme du code du travail



L'employeur pourrait imposer ses règles contre les protections du Code du travail. Toutes professions, du privé comme du public, seront concernées.

L'ensemble des conventions collectives (commerce, ports et docks, chimie, métallurgie, construction, transport, action sociale...) serait cassé.

CODE DU TRAVAIL : LE TEXTE EXPLOSIF  
DE MYRIAM EL KHOMRI ... !



**Pas de retour au 19<sup>ème</sup> siècle  
Valls et Hollande doivent retirer le projet de loi !  
Pas touche aux Conventions Collectives et aux  
Statuts.**

la CGT invite les salariés et les jeunes, à se réunir avec leurs organisations syndicales sur les lieux de travail, pour débattre des suites à donner pour obtenir satisfaction y compris par la grève reconductible jusqu'au retrait du projet de loi

**RASSEMBLEMENT A L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE  
JEUDI 28 AVRIL à 14 heures place des carmes à AURILLAC  
Pour le retrait de la loi Valls - El Khomri**